

Association Domaine des Jonquières et des Lilas

Mme Letellier-Berthelot Karine
21 rue des bleuets
64000 PAU

Madame La Députée-Maire

Martine Lignières-Cassou
Mairie de Pau
Place Royale
64000 PAU

Objet : incivilités

Pau, le 11 novembre 2012

Pj : avertissement stationnement

Madame La Députée-Maire,

Je viens par la présente faire état d'un certain nombre d'incivilités qui se produisent encore dans notre quartier et pour lesquelles nous souhaitons encore une fois attirer votre attention et celle des différents acteurs de la sécurité locale :

Cet été, alors que nous dînions sur notre terrasse, une 205 blanche que nous avons déjà signalée roulait à vive allure dans le lotissement en réalisant des dérapages à chaque virage, au bout de 2 ou 3 passages, mon mari est sorti et s'est placé au milieu de la route alors que le véhicule approchait du virage devant notre maison, le conducteur n'a pas daigné s'arrêter et a préféré monter sur le trottoir, quitte à blesser quelqu'un, certes les fauteurs de troubles ne sont pas repassés et en ont été d'une roue à changer.

Lors de la soirée d'Halloween un voisin a retrouvé sa porte de garage ainsi que son devant de porte maculés de sauce tomate, j'en conviens le geste n'est pas bien grave mais il mérite tout de même d'être soulevé.

Vendredi 09 novembre, deux riverains de la rue des Bleuets ont retrouvé leur voiture avec une vitre brisée et ce jour, j'étais dans mon jardin lorsque 3 enfants (pas plus de 14 ans) sont passés en courant et ont balancé un cailloux dans celui-ci. Je suis donc sortie dans la rue et ait remarqué deux enfants qui ne devaient pas avoir plus de 12 ans et un plus âgé. Du bout de la rue, l'un des plus petits m'a fait un bras d'honneur que je lui ai demandé de bien vouloir réitérer devant moi. Bien entendu la fuite a été sa réponse.

Je ne parle pas des insultes quotidiennes aux chiens lorsque ces derniers aboient au passage de personnes devant nos maisons (ferme ta gueule, je vais te tuer....).

Je me permet de soulever une fois de plus, le bruit incessant de la moto qui tourne en permanence dans et autour de notre quartier avec des conducteurs différents mais toujours sans casque, l'histoire dure depuis deux ans au moins et rien ne semble les empêcher de continuer...

En conclusion, vous trouverez ci-joint un avertissement dressé à l'un de nos voisins parce qu'il était stationné sur le trottoir. On marche sur la tête !!!!

Je souhaiterais que vous puissiez me transmettre l'adresse mail de Monsieur Lassalle Responsable de la Sécurité Publique au sein de la Mairie afin que je puisse l'interpeller sur cet avertissement et m'assurer que la même chose a été faite le vendredi ou le dimanche lors des offices des lieux de culte de notre quartier. En effet, Monsieur Lassalle s'était engagé à réaliser une action (pour la mosquée) de prévention lors d'une réunion que nous avons eu ensemble, nous souhaiterions en connaître les conclusions, nous nous sentirions ainsi traités à égalité avec l'ensemble des citoyens de notre quartier. Voici encore une fois le récit d'habitants un peu désabusés par les incivilités et les injustices auxquelles nous sommes confrontés.

Nous n'attendons bien évidemment plus de réponses à nos doléances mais souhaitons simplement vous tenir informée de ce que nous subissons au quotidien.

Veuillez agréer, Madame la Députée-Maire, mes salutations.

Mme LETELLIER-BERTHELOT.

Présidente Association Domaine des Jonquières et des Lilas.

Copie à : Monsieur le Préfet – Lionel Beffré

Monsieur le Directeur de la SRPJ

Monsieur Jean-François Maison

